

nom de lieu

Couche

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1972source :
Cadastre 1972 Sections

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
pignadar de Couche dous Merlous	pignadar	Laudouar	CT	4847-631
pignadar Les Couches	pignadar	Hardy	CH	4844-631
secteur de Couche dous Merlous	secteur cadastral	Laudouar	CT	4847-631
secteur Les Couches	secteur cadastral	Hardy	CH	4844-631



une couche

Couche est présent dans les désignations de deux zones forestières soustonnaises : Couche dous Merlous et Les Couches.

Ce terme est en usage parmi les forestiers : une '*couche*' est un bas-fond dans la forêt entre des dunes, anciennement ou actuellement rempli d'eau.

La prononciation de la deuxième syllabe est propre au parler soustonnais : la consonne n'est pas la chuintante ch – comme dans le français couche – mais une consonne palatale définie quelquefois comme « une espèce de t mouillé, ty ». Vincent Foix, dans son dictionnaire, la représente par un graphe spécial : *çh* (voir Autres notes et publications *Le phonème /ch/ dans l'occitan de Gascogne et dans le parler de Soustons*).

Chez Vincent Foix, '*counçhe*' a le sens de « coin rempli d'eau », il donne en exemple l'endroit où un ruisseau fait un coude. Les autres dictionnaires gascons ne relèvent pas '*couche*' mais '*couque*' et son diminutif '*counquet*' au sens de « mesure de capacité », « mesure pour le grain ». Frédéric Mistral en recense plusieurs variantes en Provence, Dauphiné, Languedoc, Limousin, Alpes, Gascogne : '*conco*', '*concho*', '*counco*', '*canco*', '*councho*', '*cuencho*' avec des sens divers dont celui de « terrain creux, bas-fond, endroit où l'eau est profonde et immobile ». Le sens d'« ancienne mesure de grain qui était le double de l'hémine, en Béarn et Gascogne, usitée autrefois chez les Romains et les Grecs » doit être écarté, la signification des lieux-dits soustonnais ne s'y rattache pas.

Couche, ainsi que '*couque*' et '*counquet*' tirent leur origine du latin classique *concha* qui a les sens de « coquillage », « coquille » et, par métaphore*, de « petit vase en forme de coquillage ». Le diminutif *conchula* « petit coquillage » a désigné une « sorte de mesure » (Félix Gafiot). On retrouve *concha* avec ses variantes graphiques *conca*, *conqua* en latin médiéval (Du Cange). Le sens original de coquille a disparu et a fait place à des



sens figurés s'appliquant à des réceptacles concaves et à une mesure de grain, en Gascogne notamment. Des textes du XI^e et XII^e siècles l'utilisent dans cette dernière acception à Bayonne, Condom, Bazas, Sordes, Salies et autres lieux (Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis* à l'entrée 3 Concha et Philippe Lartigue, *Le vocalisme du gascon maritime dit « gascon noir »*, p. 136, 146, 148). Il en est de même en gascon où 'counche', 'counque' ou leurs dérivés ne désignent plus un coquillage ou une coquille – qui portent d'autres noms très variés – mais des formes concaves naturelles ou fabriquées par l'homme qui ont pu évoquer la forme d'une coquille. C'est le cas de notre 'counche' forestière.

Le lieu-dit 'Counche dous merlous' ne tire pas son nom du 'merlou', l'oiseau, mais rend compte de la nature du sol. En gascon, 'merle' | 'merlou' désignent l'oiseau, le merle (du latin *merulam*), tandis que 'mèrle' | 'marle' désignent la marne, un mélange de calcaire et d'argile qui, remarque Vincent Foix, forme un terrain très fangeux. 'Marle' dérive du latin classique *marga*, emprunté au gaulois, qui a donné en bas-latin *margila*, puis *marla* altéré en français en *marna* et marne. Le pluriel indique que le sens original s'est perdu, soit par attraction de 'merlou', l'oiseau, soit par étymologie populaire*. En terrain marneux, rien n'est plus naturel que de trouver des 'counches'. La signification du lieu-dit soustonnais ne fait pas de doute.

graphie occitane normalisée

Concha, Concha deus Mèrlos

notation phonétique API

['kɔ̃tʃə], ['kɔ̃tʃə dus 'mɛrlus]